

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : **Léon MAYET**

EN 1894

Directeur : **Léon FOURNIER**

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
France.....	4 fr.	8 fr.
Etranger (union postale).....	5 »	9 »

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne	» 50
Réclames	1 »
Faits Divers	2 »

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Exposition de Lyon : Conseil supérieur. — Exposition algérienne : Lettre de M. J. Cambon, gouverneur de l'Algérie. — Partie non officielle : l'Exposition permanente des Colonies à Lyon. — Etat des travaux de l'Exposition. — La Bijouterie à l'Exposition. — L'Exposition ouvrière. — Congrès de Médecine française de Lyon en 1894. — Les Expositions et la représentation des Exposants. — Concerts-Spectacles à Bellecour. — Bulletin financier.

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE



La dernière séance du Conseil supérieur — que nous relatons plus loin — a été féconde en heureux enseignements. Elle a rassuré pleinement les plus pessimistes.

Les bâtiments seront prêts, seront terminés le 15 janvier. M. Claret nous a, dans ses travaux, habitué à une ponctualité pour ainsi dire mathématique. Cette fois encore, il tiendra sa promesse, il n'en faut pas douter, et pour la première fois, on verra ce tour de force réalisé : une Exposition arrivant à l'heure.

Il faut dire que sur les chantiers, on se multiplie. Je ne veux pas empiéter sur les attributions de mon aimable collaborateur à qui, chaque semaine, la tâche est dévolue, si agréable, de promener les lecteurs, dans les constructions progressant avec une rapidité merveilleuse. Je le regrette pourtant, car c'est vraiment un beau spectacle que d'assister à cette création d'une véritable ville sortant de terre, comme par enchantement et dont l'imagination, vagabondant par delà l'espace et le temps, peut prévoir les splendides destinées.

Par une tiède journée d'hiver, comme il en a fait ces temps-ci, qui semble un regret mélancolique de la nature avant l'hiver, où le soleil voilé de brumes, paraît discrètement, jetant sur les paysages des teintes douces d'une harmonie infinie, c'est vraiment intéressant d'aller au Parc, sous les allées ombreuses, et de reconstituer par la pensée, avant la lettre, le mouvement, l'animation, le bruit de la foule qui dans six mois envahira la solitude actuelle !

Sur la rive droite du lac, on suppose déjà les colonies bizarres, exotiques qui viendront y établir un campement provisoire.

L'Exposition coloniale s'est complétée ; elle forme maintenant un groupement intégral ; c'est l'exposition officielle, scientifique même, pratique ; puis l'exposition artistique. L'art musulman avec ses règles, ses harmonies, ses

couleurs, son charme étrange, sera là dans une série de pittoresques reproductions. Et tout à côté, les petits villages industriels, les théâtres, la vie indigène prise sur le vif montrant comment avec ces deux grandes choses, l'Art et le Commerce, on fait un peuple.

C'est cela que suggère une courte promenade au Parc. Il suffit d'y aller, pour y trouver l'amour de l'œuvre à laquelle Lyon s'attache avec honneur et pour y conquérir cette foi dans ses destinées — qui est la condition maîtresse du succès promis.

Cette foi ne vient pas à l'aveugle. Elle n'a pas besoin de fidèles crédules, mais quand on voit et lorsqu'on touche, il faut bien croire. L'avancement des palais est indéniable ; on n'en peut douter, on sera prêt.

On sera prêt aussi du côté des exposants, lisez le compte rendu de la séance du Conseil supérieur ; tous les présidents de groupe sont venus à tour de rôle dire combien leurs espérances étaient justifiées par le résultat de leurs efforts.

Et après eux, M. Pila a pu appuyer leurs observations, par les renseignements mêmes de l'exploitation. Le chiffre, le nombre et la qualité des exposants permettent toutes les certitudes.

Il n'est pas difficile, du reste, de constater autour de soi, que le mouvement s'accroît. On en parle davantage, de l'Exposition Lyonnaise : elle a forcé toutes les portes et toutes les sympathies. Et maintenant les retardataires commencent à être vaguement inquiets. Les bonnes places se prennent ou sont prises ; certaines galeries sont presque complètes. Hors des palais, les emplacements disponibles disparaissent et déjà l'on commence, avec raison, à craindre d'arriver trop tard !

Un de nos amis qui vient d'un assez long voyage, dans diverses régions de notre pays, rapporte de son côté, au point de vue des visiteurs, les impressions les plus rassurantes. On parle comme d'une belle chose, d'une grande œuvre qu'on ira voir, de l'Exposition de Lyon. Les projets s'ébauchent à l'avance ; on fait dans ce but des économies, on supprime certains voyages qu'on aurait fait : tout le monde, avec raison, se réserve pour Lyon 1894.

On se plaint que le ministère n'agisse pas assez vite, ne se prononce pas assez tôt. Il faut être juste et lui laisser le temps de traverser la période douloureuse et bruyante qui a signalé son entrée aux affaires.

Mais il n'y a aucune crainte à avoir sur la décision future. On n'a qu'à leur conseiller d'écouter la voix des commerçants français de toutes les régions. L'intérêt de la richesse de notre pays et le patriotisme bien compris leur dicteront la solution.

PARTIE OFFICIELLE

EXPOSITION DE LYON

CONSEIL SUPÉRIEUR

Le Conseil supérieur de l'Exposition de Lyon a tenu, le jeudi 7 décembre, à l'Hôtel de Ville, une importante réunion. M. le maire préside. M. Faure donne lecture du procès-verbal qui est accepté sans observation.

M. Ulysse Pila, vice-président du Conseil, prend alors la parole et rend compte des démarches, faites à Paris, auprès des pouvoirs publics, par la délégation lyonnaise, composée de MM. Gailleton, Bouffier, Pila et Berthélemy.

On sait par les renseignements que nous avons déjà fournis, que les délégués lyonnais ont reçu partout l'accueil le plus sympathique. Le gouvernement a consenti, enfin, à sortir de la tour d'ivoire dans laquelle il se renfermait à l'égard de notre Exposition et a promis son concours moral et financier.

Il n'est pas jusqu'à l'administration des domaines qui n'ait enfin promis quelques concessions en faveur de notre Exposition.

La délégation a réussi à obtenir le droit de passage d'une voie ferrée, reliant le palais principal à la gare de Genève, sur les terrains vagues en bordure du Parc, et le droit d'empiéter sur ces mêmes terrains pour établir la clôture en planches.

La délégation demandait, en outre, l'autorisation de comprendre dans l'enceinte de l'Exposition, une partie des terrains des domaines, pour y installer le pavillon de la guerre et des sociétés de secours aux blessés. Cette question a été réservée, mais M. le directeur des domaines a fait cependant espérer une solution favorable.

Ces résultats, d'une importance si grande pour notre Exposition, n'ont pas été obtenus sans quelques difficultés, et il a fallu toute l'habileté, toute la ténacité des délégués lyonnais pour vaincre les dernières résistances.

Aujourd'hui, le concours effectif du gouvernement nous est acquis, et l'action si puissante des pouvoirs publics va favoriser le développement de l'Exposition.

Après des explications complémentaires de M. le Maire, président du Conseil supérieur, les présidents des différents groupes ont successivement pris la parole, pour présenter l'état actuel des expositions, les rapports afférents aux groupes qu'ils dirigent.

M. Favre, indique que l'exposition du groupe I, **Beaux-Arts**, dont il est le président, s'annonce, à l'heure actuelle, comme un très grand succès. De tous côtés arrivent de très belles promesses.

M. Auguste Isaac, en l'absence de M. Sabran, président du groupe II, **Economie sociale**, formule les desiderata de ce groupe. Il s'est mis en relation avec la section d'Economie sociale à Paris, qui était restée maîtresse des documents nombreux exposés en 1889 et avec lesquels elle songeait à créer un Musée d'économie sociale.

Cette collection sera certainement prêtée, elle sera fort intéressante.

M. le Maire a promis qu'un espace suffisant sera mis à la disposition du groupe II dans le Pavillon de la ville et du département, cet espace serait de 300 mètres. Quant aux frais d'installation, ils seraient assurés sur les crédits mis à la disposition du Conseil supérieur.

M. Isaac fournit des détails complémentaires très encourageants sur les réponses qui lui arrivent du dehors, au nom de ses correspondants, et demande si des prix seront attribués à la section.

La réponse de M. le Président est affirmative.

M. Ulysse Pila, comme président du groupe III, **Marine et colonies**, déclare que l'Exposition coloniale ne laisse rien à désirer. Dans un discours récemment prononcé au Conseil supérieur du Gouvernement général de l'Algérie, M. Cambon a fait l'éloge de l'Exposition de Lyon et déclaré que l'Algérie y prendrait une large part. Il a engagé les Algériens à y figurer comme exposants, indépendamment de l'exposition officielle organisée par ses soins.

Pour la Tunisie, le Résident et M. P. Bourde, directeur du contrôle s'occupent très activement de la section tunisienne qui sera fort complète. Enfin, M. de Lanessan a déjà retenu 200 mètres pour la Cochinchine seule.

Le succès est donc assuré ; il serait à désirer d'avoir, en outre, un Pavillon des colonies africaines et un pavillon des anciennes colonies.

Des crédits seront demandés aux Chambres dans ce but.

Pour le groupe V, **Tissus, vêtements et accessoires**, M. Piotet, son président, enregistre avec satisfaction le vote du crédit de 18,000 francs, voté la veille par le Conseil municipal de Lyon, pour la **Monographie de la soie**. L'Exposition de la soierie compte déjà près de 80 adhérents, on arrivera à un beau résultat.

M. Bachelard, un des vice-présidents du groupe V, doit se rendre à St-Etienne et tâcher d'obtenir une sérieuse participation de la rubanerie.

M. Armand-Calliat, président du groupe VI, **Mobilier et Accessoires**, annonce qu'une réunion des bronziers (classe 22) doit avoir lieu le samedi suivant et qu'il espère, de cette réunion, tirer les meilleurs effets.

Dans le même groupe se trouvent les classes de l'ameublement et des appareils à gaz (classes 23 et 25). Dans la première, M. Flachet constate qu'il a déjà recueilli de nombreuses adhésions ; pour la seconde, M. Sigaud signale le Pavillon des gaziers élevé par la maison Bugnod et Garnier et qui comprendra une exposition de tous les appareils à gaz.

Dans le 7^e groupe, **Industries extractives**, M. Piaton cite les deux adhésions importantes du Syndicat des Forges et Chantiers et du Syndicat des Mines de la Loire.

M. Teste, au nom du VIII^e groupe, **Outilage et Procédés des Industries mécaniques**. — **Electricité**, croit pouvoir affirmer que l'Exposition des machines sera aussi belle qu'on peut le désirer.

M. Lombard-Gerin, pour la classe de l'Electricité, est en mesure de promettre l'adhésion du Creusot.

Dans le IX^e groupe, **Produits alimentaires**, M. Duc fait un juste éloge de ses deux collaborateurs des classes 48 et 49, **Boissons fermentées, Condiments et Stimulants**, MM. Lignon et Ferrand.

Des explications fournies par ces deux présidents de classes sur l'exposition de leurs sections comprenant : laboratoire et chai modèles ; laboratoire de 1844 ; bouteille monstre de Chicago ; il résulte que la galerie de l'alimentation sera plus belle qu'à Paris en 1889.

La vitrine de l'Exposition collective aura 25 mètres et contiendra 600 bouteilles.

A signaler les adhésions des principaux syndicats de Beaune, Belleville, Dijon, et la maison Mercier, de Champagne, etc., etc.

Les travaux du groupe X, **Agriculture, Horticulture, Viticulture, Pisciculture**, sont exposés par M. Faure.

Pour l'Horticulture, le zèle du vice-président, M. Gérard, en même temps que la bonne volonté de M. Claret, Concessionnaire, ont permis de réaliser une exposition qui se présente dans des conditions exceptionnelles.

Les places de la section de Viticulture sont également arrêtées. La section comprendra un pavillon central contenant les crus des producteurs, tout autour seront disposés des plants de diverse nature, et l'exposition des appareils viticoles entourera le tout. Le concours qu'on a obtenu des hommes les plus autorisés et les plus compétents en viticulture,

MM. Vermorel, Bendor, Cambon, ne permet pas de douter du succès de l'exposition viticole.

Pour l'Agriculture, proprement dite, le nombre des exposants pour le matériel agricole est considérable. Deux questions seulement préoccupent le bureau : celle de l'enseignement agricole et celle des concours d'animaux reproducteurs.

La première aboutira certainement, le ministère de l'Agriculture et les établissements d'enseignement agricole qui en dépendent se feront un devoir d'exposer.

Pour la seconde question, il est permis d'espérer que le gouvernement attribuera à l'organisation des concours spéciaux d'animaux reproducteurs, pendant l'Exposition, une partie importante des crédits annuels dont il dispose pour cet objet.

Résumant les explications de chaque président, M. Ulysse Pila constate l'impression rassurante au point de vue du succès de l'Exposition, qui s'en dégage.

Cette impression est confirmée par les renseignements du Concessionnaire de l'exploitation : 70 % des emplacements sont, à cette heure, retenus par les exposants. Le bureau permanent du conseil supérieur adressera, du reste, une nouvelle circulaire indiquant les grands résultats acquis et faisant ressortir l'importance de l'Exposition de Lyon pour le commerce et l'industrie française.

M. Claret est invité à fournir des renseignements au point de vue de l'avancement des travaux. Ses explications satisfont pleinement l'assemblée. Elles donnent l'assurance que toutes les constructions seront terminées et prêtes à être livrées aux exposants, le 15 janvier.

M. Claret ajoute, en ce qui concerne le tramway du quai de l'Est, que deux mois suffiront pour sa construction, car tout est prêt, rails, traverses et matériel.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

EXPOSITION ALGÉRIENNE

Circulaire adressée par M. J. CAMBON,
Gouverneur de l'Algérie,
aux Chambres de Commerce algériennes.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Un décret du 22 décembre 1892, a autorisé la Municipalité et la Chambre de commerce de Lyon à organiser, dans cette ville, une Exposition universelle et coloniale qui sera ouverte du 26 avril 1894 au 1^{er} novembre suivant.

Au mois de mai de l'année courante le vice-président de la Chambre de commerce, M. Ulysse Pila, est venu en Algérie pour convier officiellement notre colonie à prendre part à cette solennité.

L'importance de Lyon, comme centre de production et de consommation, sa situation prépondérante au point de vue commercial, sont assez connues de vous pour que je n'aie pas à in-

sister sur les motifs qui m'imposaient l'obligation de seconder les vues de la Chambre de commerce de cette ville. Aussitôt l'arrivée de M. Ulysse Pila, j'ai provoqué la réunion à Alger d'une grande commission comprenant les sommités des mondes, politique, commercial, agricole et industriel de l'Algérie pour entendre ses propositions et les discuter. Dans cette réunion, il a été convenu que la participation de l'Algérie à l'Exposition de Lyon s'exercerait de deux manières distinctes.

D'un côté se trouveront dans le grand palais du Parc de la Tête-d'Or les expositions individuelles des commerçants, industriels et producteurs de notre colonie, admis à exhiber leurs produits dans les mêmes conditions que les autres exposants français et étrangers, avec lesquels ils concourront pour l'obtention des récompenses. Mais ces expositions particulières, faites uniquement en vue de faire apprécier la qualité des produits fabriqués et de créer de nouveaux débouchés pour l'écoulement de ces produits spéciaux, ne suffisaient pas pour donner aux visiteurs une idée exacte et complète de ce qu'est l'Algérie, et de ce que la France y a fait pendant les soixante années d'occupation déjà écoulées. Aussi la Commission a-t-elle accepté la proposition de M. Ulysse Pila tendant à l'organisation, dans un pavillon édifié aux frais de la Chambre de commerce de Lyon, d'une exposition collective et anonyme préparée par le Gouvernement général, avec l'aide de la Chambre de commerce, des Sociétés agricoles et des Comités départementaux.

Elle a, en outre, établi en principe, que pour donner une idée précise de la physionomie, de la situation économique, des ressources et des besoins de notre colonie, cette exhibition d'ensemble devait être divisée en trois parties correspondant à l'histoire et à la situation actuelle du pays, surtout au point de vue de la colonisation, au commerce d'exportation et au commerce d'importation.

Ces dispositions principales arrêtées, j'ai constitué à Alger, un Comité spécial chargé d'en assurer l'exécution. Dès ses premières réunions le Comité s'est occupé de la répartition du travail à faire et il a émis l'avis :

1° Que la préparation des documents propres à faire connaître l'histoire de la colonie serait assurée par le Gouvernement général qui possède déjà la plupart des éléments de ce travail et est à même de se procurer, auprès des administrations, les renseignements complémentaires qui pourraient lui faire défaut ;

2° Que la collection des produits que l'Algérie est susceptible d'exporter en France ou à l'étranger, serait faite par les sociétés d'agriculture et par le Gouvernement général avec la collaboration des Comités départementaux de propagande, pour les parties de l'Exposition collective qui devront être plus spécialement empruntée à leur région ;

3° Que la réunion des produits d'importation, la recherche de leur provenance et de leur prix de vente, sur le marché Algérien, devaient être confiées aux soins des Chambres de commerce, mieux placées que l'administration, pour s'occuper de cette question.

J'ai, en conséquence, l'honneur de vous

demander votre collaboration et de vous prier de vouloir bien solliciter, en mon nom, celle des membres de la Chambre que vous présidez, pour assurer la formation de la collection complète des produits d'importation que reçoit notre colonie.

Cette collection devra comprendre aussi bien les articles d'importation venant de la France, que ceux qui nous sont envoyés par les pays étrangers. Toutefois, les intérêts du marché métropolitain commandent de donner à ces derniers le plus de développement possible. Chaque échantillon devra être assez volumineux, pour que les commerçants qui visiteront l'Exposition de Lyon, puissent bien en apprécier les qualités diverses. Sur chacun il conviendra d'indiquer tous les renseignements qui peuvent être utiles, pour provoquer la concurrence du commerce français, par exemple le pays de provenance, le prix d'achat par les négociants Algériens, les conditions de paiement faites par les fournisseurs, l'importance de la fourniture annuelle sur le marché local, etc., etc.

Dans l'accomplissement de votre mission, il y aura à vaincre une difficulté dont il faut se préoccuper avant toute autre chose.

Beaucoup de produits sont importés à la fois dans les diverses régions de l'Algérie, et si l'on ne prenait immédiatement des mesures pour éviter cet inconvénient, il serait à craindre que certains des échantillons, que vous auriez réunis fassent double emploi avec ceux envoyés par vos collègues. Aussi, il me paraît indispensable qu'une entente préalable s'établisse entre eux et vous sur la détermination des produits dont chaque Chambre de commerce aura spécialement à s'occuper, et, en particulier, qu'un des Présidents se charge de centraliser les renseignements fournis par tous ses collègues, et fasse connaître ensuite à chacun, les produits que sa compagnie devra réunir.

Votre qualité de membre du comité central chargé d'organiser l'exposition collective et votre présence à Alger où vous pourrez régler rapidement, avec le Président du Comité, les difficultés qui pourraient se produire, m'ont conduit à vous prier de vous charger de cette mission spéciale.

J'ai, en conséquence, invité vos collègues à dresser immédiatement une liste des articles importés dans leurs régions qui leur paraîtront susceptibles de figurer utilement à Lyon, et de vous l'envoyer avec tous les renseignements nécessaires, pour que vous puissiez apprécier les différences qui existeraient entre les produits intéressant leur circonscription et ceux similaires portés sur d'autres listes. Muni de ces listes, vous voudrez bien arrêter l'énumération des objets à fournir par chaque Chambre de commerce et la faire connaître sans retard à son président.

En vue de vous faciliter l'établissement de cette liste et la recherche des pays de provenance, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en communication, l'état des marchandises importées en 1892 dans la principauté d'Alger. Vous voudrez bien me renvoyer ce relevé dès qu'il ne vous sera plus nécessaire.

Vous remarquerez que pour beaucoup de produits venant de l'étranger, la provenance est

indiquée sous la rubrique « entrepôts de France ». Lorsque cette situation se présentera pour des articles intéressant votre région, il vous suffira de vous adresser à M. le Receveur principal des douanes, pour qu'il vous fasse connaître le pays d'origine, soit au moyen des renseignements qui ont servi à l'établissement de la statistique, soit en se renseignant lui-même, auprès de l'Agent des domaines du port de l'expédition.

Veuillez agréer, etc.

J. CAMBON.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Exposition Permanente des Colonies

A LYON

On sait que le Gouvernement, à la demande de la Chambre de commerce, a décidé de représenter officiellement les colonies autres que l'Algérie, la Tunisie et l'Indo-Chine, en transportant à Lyon, une partie des collections de l'Exposition permanente des colonies qui existe à Paris, au Palais de l'Industrie.

C'est dans le grand hall, à la suite du Palais indo-chinois, que cette exposition doit être installée : elle couvrira plus de 600 mètres carrés.

Afin d'étudier cet emplacement et de préparer l'organisation générale des collections, une Commission officielle est venue la semaine dernière de Paris dans notre ville où elle a séjourné les 8 et 9 décembre.

Elle était composée de :

MM. Jules Godin, sénateur de l'Inde française, président du Conseil de l'Exposition permanente des colonies, Gambey, conservateur, et Blum, délégué du Gouvernement auprès de l'Exposition coloniale de Lyon.

Ces messieurs accompagnés de M. Ulysse Pila, commissaire général, Perrin, architecte de la Chambre de commerce, Pelosse, secrétaire de l'Exposition coloniale, se sont rendus à plusieurs reprises au Parc, où ils ont visité très attentivement toutes les constructions coloniales, et spécialement le Palais indo-chinois qui comprend le grand hall où nos colonies vont nous montrer la grande variété de leurs richesses.

L'impression de la commission officielle a été excellente, tant au point de vue du local qui lui était réservé, qu'à celui des édifices déjà élevés. Elle a compris qu'elle avait charge désormais d'organiser une exposition absolument complète, au point de vue commercial, artistique et décoratif. Elle a étudié divers modes de disposition et de décoration ; ce que nous en savons nous permet d'affirmer que le grand hall des colonies nous ménagera des surprises, et que des richesses du plus grand intérêt vont être envoyées par les soins de l'administration de l'Exposition permanente des colonies.

Dans quelque temps, M. Blum, délégué du Gouvernement, viendra s'installer à Lyon pour l'organisation définitive.

La Commission s'est parfaitement rendu compte que l'Exposition de Lyon est appelée à un réel succès et elle a promis à M. le Commissaire général, son concours le plus absolu.

Avant de quitter Lyon, les membres de la Commission ont tenu à rendre visite à M. le Maire, ainsi qu'à M. Claret, Concessionnaire général. Ils ont exprimé à ces messieurs, combien ils avaient été satisfaits, et, disons le mot *surpris*, de voir dans quel état de bonne préparation matérielle se trouvait l'Exposition lyonnaise.

Enfin, la Commission a arrêté avec MM. Bouilhères et Teyssie, architectes du Palais indo-chinois, certaines mesures architecturales à prendre pour l'intérieur du hall.

ETAT DES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

La rigueur de la température qui s'est maintenue pendant cette quinzaine aux environs de zéro et même est descendue passagèrement, il est vrai, un peu au-dessous, n'a pas ralenti d'une façon notable les travaux de l'Exposition que le concessionnaire continue à pousser activement.

Passons en revue, comme d'habitude, les divers chantiers.

Palais principal. — On continue la pose du plancher général du pourtour, ainsi que celle de la balustrade pleine du promenoir aérien circulaire.

Verrerie vénitienne. — Le four de la verrerie vénitienne est entièrement construit et est en train de sécher.

Ascenseurs. — On continue le forage du puits du troisième ascenseur; on atteint actuellement la profondeur de 19 mètres.

Electricité. — On creuse un fossé circulaire dans le sol du pourtour, ce fossé est destiné à recevoir les canalisations formées de tuyaux de fonte qui recevront les câbles des transmissions téléphoniques et télégraphiques.

Palais des Beaux-Arts. — La clôture en planches du palais est presque achevée; celle de la façade Sud ainsi que celles des côtés sont faites, il ne reste plus à construire que la façade Nord.

On vient de construire les socles en maçonnerie destinés à supporter les colonnes en fonte du péristyle de l'entrée principale.

Hall de l'Agriculture. — Les peintures des charpentes en fer sont achevées. On termine le nivellement du sol afin de pouvoir procéder à la pose du plancher.

Comité des houillères de la Loire. — Ainsi que nous le prévoyions, les Compagnies Minières du Bassin de la Loire, n'ont pas voulu rester en dehors de la manifestation imposante que nous prépare notre Exposition.

Elles ont commencé un travail qui sera très intéressant pour le visiteur, et l'initiera aux travaux si peu connus de l'extraction de la houille.

Ce travail consiste dans la représentation à une échelle réduite du fac-simile d'un type de mine de houille en exploitation.

Hall des chaudières. — On a fait la peinture des fermes et des charpentes en fer

destinées à être vues; le ton choisi qui est général pour tous les bâtiments annexes de l'Exposition, est un gris bleuté du meilleur effet.

Pavillon de la Presse. — On vient de poser les fermetures extérieures, c'est-à-dire les châssis des croisées. Les enduits en plâtre de l'intérieur sont achevés sur toute la hauteur des salles, sauf pour la pièce principale.

Postes et Télégraphes. — Les cloisons en briquetages séparant les divers bureaux sont terminées, les enduits en sont commencés.

Jardin central de l'Exposition. — On travaille au tracé des allées du jardin central de l'Exposition, et à la formation de ses massifs qui commencent à dessiner leur bel aspect.

Pavillon de la Ville et du Département. — On pose les vitres du ciel-ouvert, les peintures des charpentes sont achevées, et les chéneaux de la toiture et descentes mises en place.

Pavillon de la Typographie. — Ce coquet petit pavillon, entièrement en ciment, comme nous l'avons dit, est presque entièrement achevé.

Les châssis des portes et fenêtres sont en place, vitrés, et ont reçu une première couche de peinture.

Les enduits intérieurs soit du plafond, soit des murs, sont faits.

Chemin de fer électrique d'accès à l'Exposition. — On a fait le levage de trois des fermes en bois devant former le bâtiment de l'usine génératrice d'électricité pour ce chemin de fer. L'assemblage de la dernière ferme est faite et elle est prête au levage.

On a amené à pied-d'œuvre le stock des traverses en bois destinées à la voie du chemin de fer.

Le hangar destiné à servir de gare d'arrivée pour les visiteurs venant de la ville par ce chemin de fer est construit; il est entièrement en bois recouvert de planches qui recevront du carton bitumé.

Palais coloniaux. — Passons maintenant aux chantiers des colonies dont l'état d'avancement est aussi rapide que le permet l'état de la température.

L'activité qui y règne fait honneur aux jeunes architectes qui en sont chargés, MM. Teyssie et Bouilhères, ainsi qu'à leurs zélés collaborateurs MM. Mazeirat et Gravier, et au chef de la petite colonie annamite M. Bouvier. Nous n'avons qu'à nous louer de l'accueil empressé que nous font ces messieurs; c'est aux renseignements qu'ils veulent bien nous fournir que les lecteurs du *Bulletin* doivent d'être régulièrement tenus au courant de la marche des travaux.

Algérie. — On garnit de staff les colonnettes et les galeries de la façade principale qui relient les trois pavillons surmontés de coupes.

On a posé les vitres des ciels-ouverts des galeries latérales de la cour intérieure.

La clôture en moellons de pisé au mâchefer des murs latéraux de l'agrandissement du hall

postérieur est achevée, on pose les tuiles de la toiture et on remblaye le sol dont on fait le nivellement avec des déblais amenés par un petit chemin de fer Decauville.

Art musulman. — On a amené à pied-d'œuvre trois nouvelles fermes devant former un nouvel agrandissement de 5 ou 7 travées destiné à recevoir les divers produits de l'art musulman.

On devait réunir ces objets, qui seront une grande attraction pour les visiteurs, dans un pavillon spécial, mais la Chambre de commerce a décidé de les réunir dans un local qui leur sera affecté, à la suite des produits de notre colonie algérienne et dans le même hall.

Tunisie. — Les enduits du minaret et des pavillons latéraux situés de chaque côté et formant l'entrée du palais, sont presque achevés.

Les enjolivures et ornements du pavillon Sud sont achevés; on fait ceux du pavillon Nord.

On recouvre de staff les colonnes du hangar des souks.

Indo-Chine. — La clôture de l'agrandissement du hall postérieur en moellons en pisé mâchefer s'avance rapidement. Les murs latéraux sont terminés et celui fermant la façade du Nord est construit aux trois quarts. Ce dernier sera achevé cette semaine.

On construit en fers à vitre les cadres des ciels ouverts des divers pavillons formant la toiture du palais de l'Indo-Chine.

On enduit de plâtre, les lattes clouées sur les caissons en charpentes de la toiture, et dont nous avons parlé précédemment.

Si nous passons aux travaux faits par les artistes de notre colonie et qui sont exécutés par eux dans le pavillon qu'ils habitent, nous constatons leur habileté. Seulement, ils ne travaillent pas aussi rapidement que les Européens, et surtout que nos compatriotes.

La première imposte, en bois sculpté, est achevée et promet de faire, sur la porte principale qu'elle doit surmonter, le plus bel effet. Les sculpteurs ont commencé la seconde.

D'autres ont terminé le deuxième lion annamite qui doit couronner l'une des grandes colonnes en maçonnerie de la façade principale du palais; lors de notre visite, on était en train de le badigeonner.

Ces objets seront ensuite recouverts d'une couche de peinture aux tons éclatants, à la mode annamite.

Le piédestal destiné à supporter le premier lion est achevé.

Clôture d'enceinte de l'Exposition. — On continue la construction de la clôture en planches, destinée à séparer l'Exposition, de la partie du Parc réservée au jardin zoologique.

LA BIJOUTERIE A L'EXPOSITION

Nous lisons avec plaisir dans le *Moniteur Parisien de la Bijouterie*, qu'une douzaine d'établisseurs bisontins sont déjà inscrits pour l'Exposition de Lyon.

Il nous resterait à conquérir les grosses maisons du pays de Montbéliard et les établissements de la montagne. Le *Moniteur de la Bijouterie* semble croire qu'il sera plus difficile de les attirer et que l'Exposition d'Anvers les tentera davantage. Nous n'avons pas du tout les mêmes appréhensions que notre confrère.

L'horlogerie de Besançon sera largement représentée à Lyon. Tout l'invite à venir, la proximité des villes, le rayonnement d'influence de la nôtre, la légitime et loyale concurrence de la Suisse, enfin le grand commerce qui s'y fait, pour l'exportation, en matière d'horlogerie et de bijouterie.

Il est vraiment malheureux que les tarifs prohibitifs empêchent les producteurs français d'aller à Anvers, avec quelque chance de compenser dans l'avenir leurs frais actuels, par un débouché nouveau. Les fabricants de Besançon auraient exposé à la fois à Anvers et à Lyon, que nous n'y aurions pas vu d'inconvénients. Mais, s'il faut choisir, nous sommes craintifs. La raison, le patriotisme et l'intérêt leur dicteront Lyon.

Ce n'est pas du reste une simple espérance et nous ne vivons pas de promesses. Le Conseil supérieur apprenait tout récemment, par l'intermédiaire d'un des plus sympathiques députés, du Doubs, M. Beauquier, qui assurait l'Exposition de Lyon de son dévouement personnel, que la ville de Besançon désireuse de favoriser la participation de ses industriels à la grande œuvre lyonnaise de 1894, avait la première, voté en leur faveur une subvention.

Cette marque précieuse de sympathie et de concours, nous démontre suffisamment que les horlogers de Besançon viendront l'année prochaine parmi nous affirmer la supériorité de leur fabrique et montrer qu'en matière de décoration pour l'établissement des montres de femme, ils ont complètement, ce qu'espère notre confrère, secoué le joug de Genève.

L'EXPOSITION OUVRIÈRE

Notre impartialité nous fait un devoir de donner place dans le *Bulletin*, à la communication suivante qui nous est adressée au sujet de l'Exposition ouvrière, appelée à tenir une place si importante à l'Exposition de Lyon, en 1894.

Tout en laissant à M. A. Valette, membre de la Commission exécutive de l'Exposition ouvrière, la responsabilité de ses assertions, nous tenons à constater que les renseignements qu'il nous adresse sur cette grande manifestation du travail, offrent un réel intérêt et sont présentés — du reste — avec autant de clarté que de modération.

Entretiendrai-je les lecteurs du *Bulletin officiel*, de ce que furent les débuts de l'Exposition ouvrière, de quelle suite d'idées elle est née, quelles sont les aspirations et quels sont les résultats moraux qui pourront résulter des efforts réunis de trente corporations lyonnaises?

Toutes les questions à traiter dans un journal lu exclusivement par des négociants ou industriels ayant peut-être quelques préjugés contre cette grande manifestation ouvrière, me semblent un peu complexes et, peut-être aussi, très délicates. Mais ayant pris l'engagement moral auprès de mes collègues de la Commission exé-

cutive, de faire connaître l'œuvre à laquelle ils se dévouent, je croirai faillir à mon devoir en ne donnant pas par le menu, à ceux qui seront appelés à la juger, des détails sur cette exposition ouvrière, la première qu'il sera donné de voir en province.

Dès les premiers pourparlers d'une Exposition universelle, en 1892, un ex-Conseiller municipal, aujourd'hui membre du Conseil des prud'hommes, jetait les premières bases de cette Exposition, en élaborant un projet de règlement et une circulaire destinée à être envoyée à tous les syndicats ouvriers français. Quelques conférences ou causeries furent même faites par lui, à cette époque, dans diverses corporations lyonnaises, puis l'Exposition reculée, il en fut de même pour la section ouvrière.

Le grand mouvement d'évolution sociale qui se fait sentir depuis quelques années, est, en quelque sorte, le prélude de cette manifestation du travail, et le proverbe : « A chacun selon ses œuvres » avait là une belle occasion d'être mis en principe, si, comme je le disais plus haut, quelques préjugés, ne faussaient le jugement d'un certain nombre de commerçants ou d'industriels, qui ne voient, dans cette exposition ouvrière, qu'une occasion pour ses auteurs de monter ou de créer des ateliers corporatifs appelés à devenir des associations qui porteront un certain préjudice à l'industrie lyonnaise actuelle.

Peut-être bien que, sur trente syndicats ouvriers prenant part à l'exposition, un ou deux essayeront de travailler ensuite dans l'atelier qu'ils sont forcés d'organiser pour exécuter leurs travaux. Mais, qu'il y a loin de la coupe aux lèvres ! et la réussite est tellement problématique que, pour mon compte personnel, je ne tenterai pas l'aventure, et étant donné l'état d'esprit de la majorité des ouvriers à l'heure actuelle, je ne conseillerais pas non plus à mes collègues en exposition, d'en faire l'essai, persuadé qu'ils courraient sûrement à un échec. L'instruction n'est pas encore assez répandue dans la classe ouvrière, et, avant que les nouvelles couches sociales se soient instruites et assagies par l'expérience, il se passera une telle quantité d'années, que nos industriels d'aujourd'hui peuvent se tranquilliser. Ce ne sont ni eux, ni moi, qui verront cette révolution : le producteur touchant directement du consommateur, le salaire de ses travaux, pas mal d'expositions auront encore lieu d'ici-là, et le tort qu'y feront les associations d'ouvriers, organisées avec les bénéfices qu'ils en tireront, sera bien minime.

Au point de vue intellectuel, industriel et commercial, nos commerçants et chefs d'ateliers ont aussi un grand tort de négliger d'entrer un peu dans le mouvement que donne actuellement cette exposition, ils devraient, et cela est mon opinion intime, au contraire, aider et favoriser le développement d'intelligence qui s'impose forcément dans toutes les corporations prenant part à cette exposition. Ensuite des sommes, relativement très minimes, qui leur sont allouées pour exécuter leurs travaux, la plupart des syndicats vont être forcés de faire de véritables tours de force, et s'ingénier à produire bien et beau avec rien ou presque rien.

C'est à ce moment, où la conception de l'ou-

vrier, son intelligence et son esprit chercheur seront le plus tendus, que les industriels ou les commerçants intelligents devraient le plus l'aider dans ses recherches, et lui faciliter les moyens de produire une œuvre, dont le bénéficiaire, par la suite, ne sera assurément pas le premier producteur.

Et puis là franchement, il ne faut pas se le dissimuler, ces trente ateliers où pendant plusieurs mois l'élite des ouvriers des principales corporations lyonnaises va venir travailler, que seront-ils, sinon trente cours professionnels pratiques, où chacun donnera son avis et sa manière de procéder, qui joints à d'autres, augmenteront d'autant le bagage scientifique de chacun des ouvriers qui les fréquenteront ; et qui par la suite tirera des bénéfices ??

Il est inutile d'insister, je crois avoir assez essayé du moins de démontrer l'inanité de certains théoriciens peureux, pour lesquels l'ouvrier est un épouvantail, et qui traitent les questions ouvrières sans en avoir la moindre idée, mais ceux auxquels je me permets de faire un appel chaleureux, ce sont ceux qui savent reconnaître qu'aucune exposition ne serait possible s'ils n'avaient dans l'ouvrier un collaborateur sérieux avec l'intelligence duquel ils sont forcés de compter ; à ceux-là, je demande franchement aide et appui pour notre manifestation du travail, à ceux-là, à nos chambres de commerce, à nos administrateurs, au gouvernement, je dis hardiment, semez, si vous voulez récolter, nul terrain ne peut-être mieux préparé, pour développer l'intelligence du travailleur français, qu'une Exposition ouvrière dans laquelle il a à cœur de prouver, à l'univers entier, sa supériorité incontestée.

L'idée première d'une Exposition ouvrière fut reprise au commencement de janvier par quelques délégués des Syndicats ouvriers à la Bourse du travail, et ensuite de plusieurs appels aux corporations lyonnaises, une Commission d'initiative fut nommée, avec mandat de faire une demande de fonds nécessaires à l'organisation de l'Exposition. Les débuts des travaux de la Commission furent assez laborieux, les Syndicats ne prenant cette exposition guère au sérieux, étant donné que la Commission d'initiative ne tablait que sur des probabilités en tant que finance. Pourtant en mars, le Conseil municipal prenait en considération une demande de cent mille francs, faite par la Commission pour l'exécution des travaux des Syndicats.

A cette même époque, une demande de cinquante mille francs fut faite au Conseil général, avec la même affectation que la somme demandée au Conseil municipal ; par suite d'un malentendu, cette demande apostillée par la municipalité, fut comprise comme étant destinée à la construction d'un pavillon spécial. J'examinerai dans un numéro ultérieur les divers travaux de la Commission qui, d'initiative, fut à peu de temps de là, avec quelques changements, transformée en Commission exécutive.

CONGRÈS DE MÉDECINE FRANÇAISE

DE LYON EN 1894

Sur la proposition de M. Lépine, la Société de médecine de Lyon a pris l'initiative d'un congrès médico-chirurgical.

La première session se tiendra à Lyon, en octobre 1894, à l'inauguration du Palais des Facultés. La présidence en est dévolue à M. le D^r Bouchard.

Les années suivantes, il se tiendra tour à tour dans d'autres villes. C'est un essai de décentralisation scientifique dont l'honneur appartiendra à l'initiative de M. Lépine, que, depuis longtemps, le *Journal des Praticiens* réclame. On doit s'en féliciter.

LES EXPOSITIONS

Et la Représentation des Exposants

Quoique l'article suivant de l'*Economiste international* soit écrit au point de vue du commerce belge, nous le reproduisons intégralement, car il contient d'excellents conseils dont les commerçants français pourront faire leur profit.

Les expositions universelles constituent un excellent moyen de faire connaître les produits d'un pays. Prenons, par exemple, les expositions universelles qui ont eu lieu à Paris, notamment celle de 1889 qui dépassait, en étendue et en splendeur, toutes les exhibitions antérieures, tant de France que de l'étranger. Des millions de personnes, venues de tous les coins du monde s'y sont rencontrées, et, importantes sont les affaires qui s'y sont conclues. Ache-teurs et vendeurs sont mis en contact direct, les frais onéreux de l'intermédiaire sont évités la plupart du temps. En consultant les statistiques commerciales, on constate que, pendant la durée de l'exposition, les exportations se sont accrues dans de fortes proportions et que, même après la clôture, elles continuent à suivre une voie ascendante. Il est à remarquer que bien des produits, tels que les orfèvreries, les bijouteries, les dentelles et autres articles de luxe que les voyageurs enfouissent dans leurs malles, ne sont, généralement pas, déclarés à l'exportation et ne sont, par conséquent, pas enregistrés par la douane. Pour une ville comme Paris, où la fabrication des articles de luxe constitue la principale industrie, ce commerce peut se chiffrer à des millions de francs. Il y a lieu de tenir compte de ce fait dans l'appréciation des services rendus par les expositions.

Bref, au point de vue du développement du commerce extérieur, les expositions constituent une réelle utilité. Ce que nous disions des expositions de Paris, s'applique naturellement à celles qui ont lieu dans d'autres villes et qui ont été organisées sur des bases aussi sérieuses. On a pu faire les mêmes constatations, pendant les expositions universelles d'Amsterdam, en 1883, et d'Anvers, en 1885.

Mais, en général, nous trouvons que les industriels qui participent aux expositions universelles n'en tirent pas tout le profit qu'ils

pourraient en tirer et tout cela à cause du manque d'organisation.

Le gouvernement intervient chaque fois pour une certaine somme afin d'aider nos manufacturiers à étendre leurs débouchés et à représenter convenablement l'industrie nationale. A l'exposition universelle de Paris, le subside s'élevait à un demi-million de francs et à la *World's Fair* de Chicago, il est de trois cents mille francs.

L'intervention du gouvernement se manifeste encore sous d'autres formes, soit par des réductions des prix de transports sur les chemins de fer de l'Etat, soit par le concours des différents départements ministériels et des agents diplomatiques et consulaires, etc.

Certains industriels et négociants pour lesquels l'Etat s'impose ces sacrifices font bien des efforts, de leur côté, en préparant et en expédiant des articles dignes de leurs maisons. Mais, chose étrange, il est rare, surtout pour les expositions dans les pays lointains, que le fabricant vienne lui-même accompagner ses marchandises. Il confie cette mission, la plus importante au point de vue des résultats à obtenir, à un négociant d'un caractère spécial, souvent à un représentant sans connaissance commerciale aucune, qui passe sa vie à faire les expositions. Ce représentant, l'homme-exposition comme on l'appelle ordinairement, sollicite la gestion de 20, 30 et même 50 exposants souvent de tous les exposants s'il parvient à les racoler tous. Chaque exposant lui paye une certaine somme et voilà le représentant parti avec ses pacotilles multiples, sans instructions quant au prix d'achat et de vente, aux prix de transport, etc. Mais à quoi bon lui donner des instructions puisqu'il ne pourrait tout de même pas s'initier au commerce des centaines d'articles dont il est chargé. Arrivé dans l'enceinte de l'exposition, le représentant déballe, arrange les vitrines, y place un écriteau qu'on peut le trouver à tel endroit, si on a besoin de le voir, et... à la grâce de Dieu. Bien des vitrines n'ont pas le plus petit employé pour répondre d'emblée aux questions du curieux en veine de traiter une affaire. Personne pour amorcer ce curieux et le déterminer à conclure. Encore moins d'efforts sont faits pour aller chercher le client possible et l'amener à pied-d'œuvre. Or, si une exposition organisée à grands frais doit donner des résultats durables, c'est à la condition que l'exposant se remuera, fera venir l'acheteur éventuel, le gagnera à sa cause et le convaincra qu'il a un moyen de faire une fortune rapide en achetant et en plaçant le produit exposé. Des contrats d'avenir basés sur cette montre d'échantillons sérieux, voilà le but des expositions, autrement il est inutile de s'imposer de telles charges, si l'effort n'est fait qu'à moitié et n'est pas soutenu jusqu'au bout. Plusieurs de ces représentants ont, outre les missions dont ils se chargent, des pacotilles personnelles et il leur arrive de songer tout d'abord à se défaire de leurs marchandises et ce n'est qu'une fois débarrassés de leurs colis personnels qu'ils travaillent pour le compte de leurs mandants.

Voilà l'organisation que nous critiquons et que nous voyons appliquer de la même manière à toutes les expositions auxquelles nous prenons part. Elle est, du reste, généralement

adoptée dans les autres pays. A cette vieille routine, nous proposons de substituer le système suivant :

Le gouvernement, en accordant son concours financier, stipulerait qu'une certaine somme devra être consacrée à la nomination de quelques agents capables qui représenteraient les industriels à l'Exposition. Aujourd'hui, tout le subside est employé aux premières installations, aux étalages, aux appointements des commissaires et des employés, frais de transport, etc., et rien n'est destiné spécialement à stimuler la vente et la création de nouveaux débouchés.

Les industriels qui ne seraient pas représentés par un agent spécial, et c'est la majorité, car il n'y a que les grands établissements qui peuvent se permettre ces dépenses, pourraient choisir un représentant parmi les jeunes gens recommandés par le Comité exécutif de l'exposition. Ces jeunes gens, qui seraient pris parmi les élèves sortis de l'Institut supérieur de commerce d'Anvers, et parmi les ingénieurs sortis de nos écoles spéciales, devraient parler la langue du pays où l'exposition a lieu et recevraient au besoin, à cet effet, une subvention pendant les cinq à six mois que dure l'exposition. Ils représenteraient chacun un certain nombre de fabricants belges, pas trop, bien entendu, passeraient leur temps à l'exposition, feraient en même temps la place et le pays et pourraient devenir, si les produits sont goûtés, des agents de commission. Etant jeunes et devant se créer une position, ils s'efforceraient d'augmenter la clientèle de la Belgique; ils auraient, indépendamment de leurs appointements dont il est question ci-dessus, un tant pour cent dans les ventes qu'ils auraient réalisées. Nous connaissons des maisons belges qui se sont créées des débouchés et des succursales par une participation sérieuse aux expositions qui ont eu lieu à l'étranger.

Sur les cinq ou six jeunes gens qui se rendraient à chaque exposition, il y en aurait bien un qui parviendrait à s'implanter dans le pays et à jeter les bases d'une maison belge.

Nous avons déjà mis en avant plusieurs moyens pour développer nos échanges avec l'extérieur, notamment la création d'une société pour l'encouragement de notre commerce d'exportation, celui que nous préconisons maintenant mérite également un examen sérieux. Nous le recommandons à ceux qui sont chargés de l'organisation des expositions et à nos industriels qui y prennent part. Peut-être pourrait-on le mettre à l'essai à l'exposition universelle d'Anvers de 1894.

Le système de représentation actuellement en usage est improductif. Celui que nous venons d'indiquer n'entraînerait pas de plus grands frais et aurait des résultats pratiques.

CONCERTS-SPECTACLES

A BELLECOUR

Le chapitre des distractions à offrir, l'année prochaine aux nombreux étrangers qui viendront visiter notre exposition, est ouvert.

C'est à ce titre que nous donnons place ici, au projet de M. Alexandre Luigini, le sympha-

thique Chef d'orchestre de notre Grand-Théâtre.

Ce projet — comme on le verra — entraîne une transformation complète des *Concerts-Bellecour* si appréciés — pendant les mois d'été — par la population lyonnaise.

Par une pétition du 27 juillet 1893, adressée au Conseil municipal, M. Luigini sollicite, pour l'année 1844, et à l'occasion de l'Exposition de Lyon, l'autorisation d'organiser au kiosque Bellecour des concerts semblables à ceux des Champs-Élysées, à Paris. A l'appui de sa demande, il expose que les Concerts-Bellecour n'ont plus leur succès d'autrefois, en raison du grand nombre d'établissements donnant des concerts ou des soirées chantantes, ce qui a porté le goût du public vers le chant, et que, de l'avis général, les Concerts-Bellecour ne pourront reprendre leur ancienne popularité qu'à la condition de modifier leurs attractions.

La modification proposée par M. Luigini consiste à faire représenter sur le kiosque, transformé en scène théâtrale, des opéras-comiques, opérettes et fragments d'opéras, et d'y produire les artistes des grands concerts de Paris ; il y serait donné, une fois par semaine, un grand concert d'œuvres de choix par l'orchestre du Grand-Théâtre.

La transformation du kiosque serait opérée chaque soir, et l'installation serait enlevée immédiatement après le spectacle.

L'installation comprendrait des loges, un foyer d'artistes, une scène avec décors, herse et rideau, une avant-scène avec rampe, enfin tous les agencements nécessaires au fonctionnement d'un théâtre.

La seule modification à apporter au kiosque même consiste dans le déplacement de l'escalier situé à l'ouest, qui serait reporté à l'est, de manière à placer la scène du côté de la maison Dorée.

L'orchestre serait installé au bas de la scène, et des places réservées, au nombre de 4 à 500, seraient disposées à la suite, en empiétant de 2 mètres sur la pelouse située à l'ouest du kiosque.

Le prix d'entrée serait de 1 fr. dans l'enceinte et de 2 fr. aux places réservées ; ces prix pourraient être augmentés pour les soirées extraordinaires.

Le principe de l'entreprise est le même que celui des Concerts-Bellecour, c'est-à-dire que les musiciens de l'orchestre du Grand-Théâtre, au nombre de cinquante-huit exécutants, partageront, comme par le passé, les bénéfices de l'exploitation des concerts, au prorata des appointements de chacun d'eux pendant la saison d'hiver.

Enfin, M. Luigini aurait à sa charge les dépenses relatives à son matériel et à son installation, mais il demande à la Ville de lui venir en aide, en se chargeant de la partie des dépenses résultant de la modification à apporter au kiosque ; il sollicite en outre, l'exonération de la redevance que la Société des Concerts-Bellecour payait à la Ville, et l'autorisation de clore, au moyen de barrières pleines de 1^m. 75 cent. de hauteur, l'enceinte du concert, dans les limites fixées pour les fêtes de bienfaisance.

Macaroni ★★★ Rivoire et Carret
En paquets de 250 et 500 grammes.

BULLETIN FINANCIER

Rentes françaises. — La rente 3 %, bien que n'ayant pas maintenu ses plus hauts cours, reste en excellente tendance.

La conversion du 4 1/2, par suite du change-

ment de Ministère et de l'entrée prochaine en vacances de la Chambre, va subir un retard. On attribue, à tort ou à raison, à M. Burdeau, une opinion un peu différente de celle de M. Peytral au sujet du type de Rente à adopter. Quelques ventes de 3 % ont eu lieu, dans la croyance que M. Burdeau choisirait le 3 %, ce qui occasionnerait une surcharge fâcheuse ; mais tout ceci n'est qu'un bruit prématuré.

Fonds Etrangers. — La fermeté des Fonds Russes ne se dément pas. Le Consolidé est à 101. Le 3 % effleure 84. L'Orient a eu aussi son tour et se rapproche de 70, ce qui représente une hausse importante depuis un mois.

Le Hongrois consolide sa hausse antérieure, sans variations bien appréciables. Il y a eu quelques achats motivés par la proximité d'un coupon de 2 francs à détacher en janvier.

Les valeurs Ottomanes ont été particulièrement animées. On reparle dans certains milieux, de projets pour l'unification de la dette, mais ces nouvelles nous paraissent mériter confirmation.

Signalons dans ce groupe la hausse importante de l'obligation dite de Consolidation, qui s'élève jusqu'à 437 pour 20 francs de rente. La Douane 5 %, pour laquelle la conversion devient de plus en plus probable, monte à 505. Pour un placement temporaire, avec un coupon à détacher en janvier, ce titre est intéressant et dans une certaine mesure à l'abri de la baisse.

Les Fonds Egyptiens sont arrivés à des prix qu'il est difficile de dépasser ; il ne reste plus que le 3 1/2 qui n'a pas encore franchi le pair, mais pour lequel ce n'est qu'une question de quelques semaines.

Obligations. — Les obligations Autrichiennes et Lombardes jouissent d'un assez bon courant d'affaires, mais les prix restent stationnaires.

Nous avons à enregistrer, suivant nos prévisions, une meilleure tendance sur les obligations Espagnoles. Le change est tombé de 23,70 à 22 environ, ce qui est un commencement d'amélioration.

Le groupe Portugais est invariable, et il est probable qu'il en sera ainsi jusqu'à ce que la Commission se soit définitivement prononcée sur les arrangements conclus entre les Comités et la Compagnie.

L'obligation Dombrowa est calme à 508. La Briansk est plus demandée à 492.

Les obligations de l'Horme ont été l'objet d'une reprise assez importante jusqu'à 370. Nous avons publié une note dans notre dernière Revue, au sujet de modifications en voie de s'opérer dans cette Compagnie et qui lui sont très favorables.

Les Cuivres de Lyon-Mâcon sont très fermes à 440.

Les Verreries Richarme constituent un bon placement à 50/0 à 508, coupon de 6,25 à détacher en janvier.

Compagnie lyonnaise de navigation, capital 8 millions. — Ainsi que nous l'avons annoncé, les actionnaires de cette Société se réuniront en Assemblée générale ordinaire et extraordinaire le mardi 12 décembre à Lyon.

L'Assemblée générale ordinaire a pour but de donner connaissance des résultats du premier exercice, soit du 22 mai 1892, date de la constitution de la Société, au 30 juin 1893.

Pour cette période, les bénéfices se sont élevés à 418.908 77.

Il y a lieu de prélever 50/0 pour la réserve statutaire 20.945 44

. 397.963 32

Amortissement sur les frais de constitution 125.549 15

. 272.414 17

Intérêts à 50/0 sur le capital versé (4/700.000) du 22 mai au 30 juin 1893 261.074 00

Solde reporté à nouveau 11.340 »

Extraits de la Revue hebdomadaire, de **MM. E.-M. Cottet et Cie**, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

BREVETS D'INVENTION

Obtention, Exploitation et Vente de
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
Dépôt de **Marques de Fabrique**. — Consultations sur les Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.

G. FREYDIER-DUBREUIL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS
31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

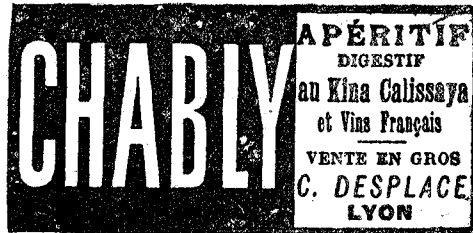
ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE
Sonneries, Téléphones, Lumière électrique
Porte-voix, Paratonnerres

Anc^{re} Maison **CHOLLET & RÉZARD**

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)



GANRD SALON BELLECOUR

SYSTÈME LESPÈS DE PARIS

LOUIS, Coiffeur

LYON, rue de la République, 68, entresol, LYON

Grande Fabrique de Vélocipèdes

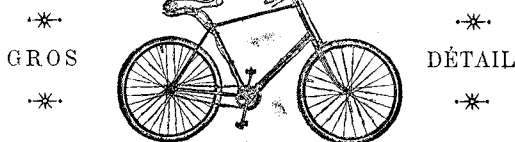
P. FAGEOT AÎNÉ

CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.

47-49, Boulevard du Nord, 51-53

— LYON —

IMMENSE SUCCÈS DU ROI DES PNEUMATIQUES



STOCK CONSIDÉRABLE de MACHINES pour la VENTE et la LOCATION

Atelier spécial de réparation pour tous systèmes

Grand assortiment de pièces détachées pour tous industriels s'occupant de la fabrication et de la réparation des machines.

G^{re} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2'50 — DINERS 3'

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

ALAMBIC VERMOREL

demandez notice et tarif à

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

CONSERVATEUR DES VINS

Nous rappelons aux viticulteurs que le meilleur moyen d'éviter casse, tourne, amertume, filage, etc., est l'emploi du **Conservateur Robin**, qui facilite la clarification, le met à l'abri des fermentations secondaires, et l'empêche de se casser et de se troubler. Il améliore le vin, prévient ses maladies et lui donne une solidité et un brillant remarquables.

25 à 50 gr. par hect. vin rouge ou blanc.

Le kil : 10 fr. (franco pour 3 kil).

La boîte de 250 gr. : 3 fr. (franco-poste).

Adresser les demandes, avec mandat-poste, à **M. ROBIN**, pharmacien-chimiste, à Tournus (S.-et-L.). — Notice franco.

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR
42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES
LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis,
Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE
DE TOUS GENRES

R. DITMAR

52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pouvoir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air central.

SUSPENSIONS & APPLIQUES

BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité
PREMIÈRE QUALITÉ

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON-LYON

Ingenieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

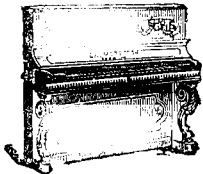
PIANOS

Ancienne Maison VIENNET

CH. MORETTON & C^{ie}, Succ^{rs}

9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE
au comptant
et
à crédit



Location.
Accords.
Réparations.
Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

CABINET D'EXPERTISES

Alfred JAMME

Architecte expert, Juré

Rue Remparts-d'Ainay, 11, Lyon.

Sinistres, Incendies, Expropriations.

Exposition de Lyon 1894

AGENCE MÉJEAN ET C^{ie}

6, place des Terreaux.

Organisation spéciale pour la représentation à l'Exposition. 25 0/0 d'économie.

Renseignements commerciaux, contentieux et recouvrements.

Vente et achat de fonds de commerce, propriété, immeubles et industrie.

Prêts hypothécaires.

Placement pour employés et domestique des deux sexes.

LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à l'entresol, **A LOUER** à bail à l'année ou pour la durée de l'Exposition.

SPÉCIALITÉ DE

POSTICHES

pour dames, perruques, cache-folie, tours, nattes, chignons, etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1^{er}, Lyon

OFFICE DES

BREVETS D'INVENTION

Français et Etrangers

(Ancien Cabinet J. FEUILLAT, fondé en 1849)

Dessins, Dépôts, Marques de Fabrique

P. BROCARD

Ingenieur, Expert près les Tribunaux
34, rue Ferrandière, Lyon

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION

CHINE ET JAPON

Paravants, Écrans et Meubles d'art.

Montage et Réparation à façon

F. THÉVENON

Rue Vauban, 36, Lyon.

ÉTABLISSEMENT MÉDICAL

Du Docteur COURJON à MEYZIEU (Isère), près Lyon (2^e année)

Spécial pour le traitement des Maladies du Système nerveux et Affections chroniques

Ce vaste établissement, construit dans une propriété de 7 hectares, comprend plusieurs villas absolument séparées, ce qui permet un classement régulier des pensionnaires, suivant l'âge, le sexe et la maladie. — Bâtiments, cours, jardins, parcs, services, salles de bains, douches, massage et électrisation, tout est distinct.

S'adresser à Meyzieu ou à Lyon, 14, rue de la Barre.

A LOUER

PLACE BELLECOUR, 7 pièces, bureau et appartement, situés façade EST, rez-de-chaussée et entresol; l'on céderait au gré du preneur, aménagement de bureau, installation gaz et divers. S'adresser à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort. — LYON. (N^o 9.451).

J. SAMBET

Place de la Miséricorde, 12, LYON

Fournisseur des
Hôpitaux

PRODUITS AU GLUTEN
Pain, Pâtes et Chocolat

Livraison
à domicile

ET EXPÉDITIONS

Cuisson tous les Jours

THÉ DES MANDARINS

Dépôts à Lyon :

PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, rue Confort, LYON

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES
Grilles, Portes, Portail en fer forgé et fer Élégi, Serres, Bâches, Châssis, Kiosques, Marquises, Vérandas, Ponts, Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères, Meubles fer et bois pour jardins et café.
EMILE RAOULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Moncey, LYON

G^d Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

6098. — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.